



ASSOCIATION CATHOLIQUE  
CANADIENNE DE LA SANTÉ  
CATHOLIC HEALTH  
ASSOCIATION OF CANADA

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## L'ACCS FAIT APPEL AUPRÈS DU GOUVERNEMENT D'INDEMNISER TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRACTÉ L'HÉPATITE C PAR LE SANG CONTAMINÉ

Ottawa — L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) a écrit au premier ministre pour exprimer le profond désaccord quant à la négligence dont fait preuve le gouvernement fédéral à l'égard des besoins de tous ceux qui ont contracté l'hépatite C en raison des lacunes au niveau des systèmes de réglementation de la sécurité des produits sanguins.

“L'ACCS, en concert avec de nombreux Canadiens, recommande avec insistance au gouvernement fédéral, en collaboration avec les administrations provinciales, d'introduire des mesures permettant d'indemniser avec justice, compassion et rapidité toutes les personnes qui ont contracté l'hépatite C par le sang contaminé du fait que le gouvernement n'a pas su réglementer adéquatement la sécurité du sang,” affirme le président du conseil, Gerald Herkel.

Durant les dernières semaines, de sérieuses questions ont été soulevées lorsque les politiciens fédéraux et provinciaux faisant des déclarations et des contre-déclarations à savoir à qui incombe la responsabilité d'indemniser les personnes touchées. Pour justifier une décision politique limitant l'indemnisation, la population a reçu des renseignements erronés et de faux raisonnements. L'idée selon laquelle l'indemnisation de toutes les personnes touchées menace la survie du régime d'assurance-maladie a pour effet de mettre injustement en opposition ceux qui demandent une indemnisation et les autres Canadiens. Entre-temps, ceux qui sont malades continuent d'être victimisés.

“La compassion, le respect et la justice constituent les pierres angulaires de la culture canadienne et le fondement de notre système de soins de santé. Ces valeurs doivent agir comme principes directeurs dans nos efforts pour répondre aux besoins de ceux qui ont contracté l'hépatite C. Nous sommes d'avis que les Canadiens considèrent comme une injustice inhérente le fait d'aider certaines personnes touchées et non pas d'autres, à partir de dates douteuses,” ajoutait monsieur Herkel.

../2

1247, PLACE KILBORN PLACE  
OTTAWA ON CANADA K1H 6K9

TEL.: (613) 731-7148  
FAX: (613) 731-7797  
chac@web.net

Dans sa lettre à monsieur Chrétien, l'ACCS encourage fortement le gouvernement fédéral à agir comme il se doit en offrant une indemnisation à tous ceux qui ont été touchés. L'heure n'est plus à la politique partisane. Il est temps que le Parlement parle au nom des Canadiens qui ne demandent que rectitude, justice et équité.

— 30 —

L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) est une association nationale chrétienne qui s'intéresse au domaine des soins de santé selon la tradition de l'Église catholique romaine. Parmi ses membres, elle compte huit associations provinciales/régionales, 34 membres propriétaires d'établissements de soins de santé, 127 hôpitaux et foyers de soins de santé, huit membres moraux, 106 membres associés (communautés religieuses, diocèses, etc.), ainsi que 276 membres individuels. L'ACCS se préoccupe de la santé sous tous ses aspects : physique, psychologique, spirituel et social.

Pour plus de renseignements : Richard Haughian - Président  
(613) 731-7148

Le 12 mai 1998  
(05-98)